

Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil d'Agglomération du 18 mai 2017

Le dix huit mai deux mille dix sept, à 18h30, les membres du Conseil d'Agglomération, régulièrement convoqués le douze mai deux mille dix sept, se sont réunis, à la Salle des fêtes de BOLOGNE, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Présidente.

Monsieur Paul FOURNIE prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 102

PRESENTS : 86

Patricia ALBAR, Michel ANDRE, Pascal BABOUOT, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Jacky BOICHOT, Damien BONHOMME, Céline BRASSEUR, Roger BRAUX, Gilles CASSERT, Jean Yves CHAGNET, Joël CLEMENT, Johann CLERC, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Michel COURAGEOT, Patricia CUCCHI, Pierre DELAITRE, Florence DELFOUR, Pascal DEMERSON, Christian DESPREZ, Abbès DJANTI, Marie Thérèse DORE, Michel DRIOUT, Stéphan EMERAUX, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FOURNIE, Delphine GAUTIER SDIGHA, Gilbert GEORGEMEL, Jacky GILLET, Anne Marie GORSE, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Audrey GUITREAU, France GUITREAU, Christophe GUYOT, François GUYOT, Hélène HALTZ, Marie-Noëlle HUBERT, Patrice HUMBLLOT, Jean François LAMONTRE, Patrick LEFEVRE, Michèle LEMAIRE, Philippe LESEUR, Patrice LOGEROT, Francis MAJORKIEWIEZ, Stéphane MARTINELLI, Yolande MARTINOT, Michel MENET, Laurence MEUNIER, Daniel MICHEL, Cyril MOUSSU, Frédéric MUTZ, Anne Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Jean Michel PASQUIER, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR, Laurent PELLOUARD, Frédéric PERRIN, Patrick POINSOT, Patrick PRODHON, Claude REMY, Daniel RENARD, André-Xavier RESLINGER, Frédéric ROUSSEL, Sylvie ROUX, Jean Yves ROY, Jacky RUBINI, Catherine SFEIR, Franck TROMPETTE, Guy URSCHEL, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD, Daniel VOILLEQUIN, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETS

Philippe CHATON représenté par Magali MARCHAL, Fabien CONTAL représenté par Thierry LEOBE, Jean Paul DIEUDONNE représenté par François MERGER, Christine HENRY représentée par Jean-Pierre BERTIN, Jean Michel KONARSKI représenté par Francis CHARLES, Anne Marie LALLEMAND représentée par Anne STAFINIAC, Denis MAILLOT représenté par Emmanuelle REY COUTURIER, Jean-Luc RAILLARD représenté par Norbert AHLRICH

EXCUSES : 12

Jean Louis BENOIT, Jean Charles BERTHIER, Gérard BOCQUILLON, Axel CAUSIN, Dominique COMBRAY, Alain DOUILLOT, Claude GEORGES, Béatrice JEHLE, Marie Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Sophie NOEL, Bernard SIMON

ABSENTS : 4

Jean Pierre DERREZ, Jessica GOULIN, Nicolas PIERRE, Marielle THIBOUT

PROCURATIONS : 11

Jean Louis BENOIT à Michel ANDRE, Jean Charles BERTHIER à Frédéric PERRIN, Gérard BOCQUILLON à Frédéric ROUSSEL, Axel CAUSIN à Patrick LEFEVRE, Dominique COMBRAY à Stéphane MARTINELLI, Alain DOUILLOT à Jacky BOICHOT, Claude GEORGES à Paul FOURNIE, Béatrice JEHLE à Christine GUILLEMY, Marie Christine MURGIDA à Michèle LEMAIRE, Sophie NOEL à Céline BRASSEUR, Bernard SIMON à Didier COGNON

Approbation du procès-verbal des conseils d'agglomération des 27 septembre, 22 novembre et 13 décembre 2016

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité les procès-verbaux présentés.

FINANCES

N° 2017/126 - Budget annexe des brigades : décision modificative n°01

La décision modificative n°01 du budget annexe des brigades s'équilibre à 1 000.00 euros en fonctionnement.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter cette décision modificative n°01 du budget annexe des brigades en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement.

N° 2017/127 - Budget annexe des piscines : décision modificative n°01

La décision modificative n°01 du budget annexe des piscines s'équilibre à 86 000.00 euros en fonctionnement.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter cette décision modificative n°01 du budget annexe des piscines en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement.

N° 2017/128 - Budget principal : décision modificative n°01

Cette décision modificative n°01 s'équilibre à 536 425.00 euros en fonctionnement et à - 831 865.00 euros en investissement.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter cette décision modificative n°01 du budget principal en respectant le vote par chapitre pour la section de fonctionnement et le vote par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement.

N° 2017/129 - Attribution du fonds de soutien aux communes

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer des reliquats de fonds de soutien 2016 à certaines communes.

N° 2017/130 - Attribution de subventions

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'accorder les subventions aux associations suivantes telles que présentées ci-dessus :

Lycée Charles de Gaulle, UCIA, Les amis du marché, URCA, FSL, Ecole de la 2^{ème} Chance (Abbès DJANTI ne prend pas part au vote), **MJC** (Patrick LEFEVRE ne prend pas part au vote),

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à raison de 93 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions :

- d'accorder une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme de France « Chaumont Destinations », (Céline BRASSEUR, Christine GUILLEMY, Bernard VIALLETEL, Philippe BERTRAND, Pierre DELAITRE, Gérard BOCQUILLON (pouvoir donné à Frédéric ROUSSEL), Gilbert GEORGEMEL, Karine COLOMBO, Laurent PELLOUARD, Christian DESPREZ, Michèle LEMAIRE, Christophe GUYOT, Véronique NICKELS, Olivier BILLIARD, Hélène HALTZ, Patricia CUCCHI, Stéphan EMERAUX, Francis MAJORKIEWIEZ, Daniel VOILLEQUIN, ne prennent pas part au vote).

MARCHE PUBLIC

N° 2017/131 - Groupement de commandes "Achats groupés" Ville de Chaumont / Communauté d'agglomération - Extension de l'objet - Modification de la convention constitutive

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la convention constitutive modifiée concernant le groupement de commandes « Achats groupés » Ville de Chaumont/Communauté d'agglomération et autorise Madame la Présidente à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DOCUMENT D'URBANISME

N° 2017/132 - Plan Local d'Urbanisme de Chaumont - Prescription d'une procédure de modification simplifiée

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prescrire la modification simplifiée numéro 2, du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Chaumont approuvé le 21 octobre 2010, et de respecter les mesures de « porter à connaissance » du public, de notification et de publication de tous documents s'y rapportant.

Le conseil donne tous pouvoirs à madame la Présidente, et en cas d'absence ou d'empêchement, à son représentant, pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

N° 2017/133 - Plan Local d'Urbanisme de Nogent - Prescription d'une procédure de modification simplifiée

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de prescrire la modification simplifiée numéro 02, du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nogent approuvé le 30 novembre 2005, et de respecter les mesures de « porter à connaissance » du public, de notification et de publication de tous documents s'y rapportant.

Le conseil donne tous pouvoirs à madame la Présidente, et en cas d'absence ou d'empêchement à son représentant pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

N° 2017/134 - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal - ancien territoire de la CCBBVF - Engagement par l'agglomération de poursuivre et d'achever la procédure

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de s'engager à poursuivre et à achever la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal initiée en 2009 sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes du bassin de Bologne, Vignory, Froncles.

Le conseil donne tous pouvoirs à Madame la Présidente, ou en cas d'absence ou d'empêchement, à son représentant, pour signer les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération, en ce compris la reprise des contrats en cours.

N° 2017/135 - Assujettissement des travaux de ravalement de façades à déclaration préalable sur le territoire de la Ville de Chaumont.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de soumettre à autorisation d'urbanisme préalable les projets de travaux emportant ravalement de façade sur l'intégralité du territoire de la commune de Chaumont.

ECONOMIE - DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

N° 2017/136 - Acquisition de parts sociales au sein de la SEM Haute Marne Immobilier - Signature d'une convention avec la Région Grand Est relative à une prise de participation conjointe

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Madame la Présidente de l'Agglomération, ou son représentant, à signer une convention avec la Région Grand Est relative à la prise de participation conjointe au capital social de la SEM Haute-Marne Immobilier et décide d'acquérir 834 parts sociales du Département de la Haute-Marne au sein de la SEM Haute-Marne Immobilier pour un montant de MILLE EUROS par action, étant précisé que la Région s'engage de son côté à acquérir également 834 actions.

Le conseil donne tous pouvoirs à Madame la Présidente ou son représentant pour signer tous les actes et documents nécessaires à la conclusion de ces opérations, dont le Pacte d'actionnaires, définissant notamment les modalités de participation de l'Agglomération au sein de la SEM

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

N° 2017/137 - Délibération modificative des modalités financières fixant la contribution des communes de Thivet et Vitry-lès-Nogent pour l'exercice de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les montants corrigés de contribution des communes de Thivet (26 664 €) et Vitry-lès-Nogent (18 483 €), pour l'exercice de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers, au titre de l'année 2017.

N° 2017/138 - Gens du voyage : modification de la tarification et du règlement intérieur de l'aire de grand passage

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter les tarifs ci-dessous :

- Pour les séjours inférieurs à une semaine

Dépôt de garantie	500 € pour le groupe
Forfait nuitée/eau/électricité	Forfait de 3 € par caravane double essieu et par jour incluant la nuitée, l'eau et l'électricité.

- Pour les séjours d'une semaine

Dépôt de garantie	500 € pour le groupe
Forfait nuitées/eau/électricité	Forfait de 20 € par caravane double essieu et par semaine incluant les nuitées, l'eau et l'électricité.

- d'approuver la modification de l'amplitude d'ouverture de l'aire de grand passage, et donc de modifier le règlement intérieur comme suit : « L'aire de grand passage est ouverte 5 mois par an, du 1^{er} mai au 30 septembre et sur autorisation exceptionnelle de Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération. »

- d'autoriser la présidente ou son représentant à signer ledit règlement et, le cas échéant, les autres documents nécessaires à l'organisation et au fonctionnement de l'aire.

N° 2017/139 - Autorisation de signer les conventions de mise à disposition

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'autoriser Madame la Présidente à signer :

. une convention de mise à disposition individuelle avec la commune de Montheries, compte tenu de la mobilité de l'agent auparavant affecté, et du recrutement mis en place pour le remplacer, au 18 avril 2017,

. un avenant à la convention de mise à disposition avec le CCAS de la Ville de Chaumont, compte tenu de l'augmentation de temps de travail d'un agent, et de la mobilité au sein de cette structure d'un second agent,

. un avenant à la convention de mise à disposition avec le Groupement d'intérêt public et culturel, gestionnaire du Centre National du Graphisme Le Signe, afin de permettre à deux agents une mise à disposition, à compter du 22 mai 2017.

N° 2017/140 - Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme de France "Chaumont Destinations"

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** (Céline BRASSEUR, Christine GUILLEMY, Bernard VIALLETEL, Philippe BERTRAND, Pierre DELAITRE, Gérard BOCQUILLON (pouvoir donné à Frédéric ROUSSEL), Gilbert GEORGEMEL, Karine COLOMBO, Laurent PELLOUARD, Christian DESPREZ, Michèle LEMAIRE, Christophe GUYOT, Véronique NICKELS, Olivier BILLIARD, Hélène HALTZ, Patricia CUCCHI, Stéphan EMERAUX, Francis MAJORKIEWIEZ, Daniel VOILLEQUIN, ne prennent pas part au vote) d'autoriser Madame la Présidente à signer un avenant financier n°1 à la convention d'objectifs et de moyens signée avec l'Office de Tourisme de France « Chaumont Destinations », permettant le versement d'un montant complémentaire de 40 000 € à cette association.

N° 2017/141 - Délibération modificative tarifs piscines

Le conseil communautaire décide à **l'unanimité** d'adopter les tarifs corrigés des cartes « entrées piscines » comme suit :

- carte de 10 entrées pour les lycéens, apprentis, étudiants, chômeurs, Rsa, visiteurs et accompagnateurs : **17,60 €.**
- carte de 10 entrées à partir de 16 ans : **23.70 €.**

N° 2017/142 - Règlement d'utilisation du service de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables développé et géré par la Communauté d'Agglomération de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne, Vignory, Froncles

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le règlement d'utilisation du service de recharge pour véhicules électriques et Hybrides rechargeables et d'autoriser Madame la Présidente à signer ce règlement.

N° 2017/143 - Compte rendu des actes passés par le Bureau

Le Conseil communautaire prend acte des décisions passées par le Bureau.

N° 2017/144 - Compte rendu des actes antérieurs à la fusion passés par la Présidente de l'Agglomération de Chaumont

Le Conseil communautaire prend acte des décisions passées par la Présidente de l'Agglomération de Chaumont, antérieurement à la fusion des intercommunalités au 1^{er} janvier 2017.

N° 2017/145 - Compte rendu des actes passés par la Présidente

Le Conseil communautaire prend acte des décisions passées par la Présidente.

N° 2017/146 - Détermination du prochain lieu de séance

Le conseil désigne à l'unanimité la salle des fêtes de JONCHERY pour la prochaine réunion du Conseil communautaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La Présidente,


Christine GUILLEMY.